

## Compte rendu du conseil municipal du 10 décembre 2025

**Présents :** Olivier Cavallin, Florian Caseaux, Raphaël Cote, Thierry Roche, Félicien Jouham, Damien Sartoris, Carole Faivre, Benjamin Petot, Loïs Mativet

**Absents non excusés :** Gérald Besançon, Amandine Marchionini

Votants : 9

**Secrétaire de séance :** Florian Caseaux

Le quorum est atteint.

Le compte rendu du conseil municipal du 12/11/2025 est adopté à l'unanimité.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1. Demande de la Maison Pour Tous**

Des travaux d'isolation et remplacement des menuiseries sont prévus pour un montant de 114 795€. La banque (BPI) demande à la commune et au conseil départemental d'être caution à hauteur de 50% du montant des travaux, soit 57 397.50€.

*Pour : 7*

*Abstention : 2*

#### **2. Tarifs 2026**

- Cimetière :

- Place columbarium pour 30 ans : 500€
- Caverne pour 30 ans : 500€
- Concession cimetière pour 30 ans : 200€
- Concession cimetière pour 50 ans : 300€
- Plaque marbre jardin du souvenir non gravée fournie par la Mairie.

- Cantine/garderie

- Forfait midi cantine+ garderie 6.65€ soit une augmentation de 0.15€ par repas (demande de l'EREA)
- Garderie 0.75€ par demi-heure

- Affouage : le prix du stère reste à 7€

- Location emplacement camion ambulancier : 60€/trimestre

- Location salle des fêtes
- Association 150€ avec une gratuité par an
- Week-end 250€
- Réunion 150€
- Activité sportive 25€/semaine
- Vaisselle de service « belle vaisselle » : 1€/personne
- Poubelles : 2.15€/sac de 30L
  
- Eau
- Part communale 1.32€/m3
- Agence de l'eau 0.39€/m3
- Taxe de performance : tarif non communiqué à ce jour (pour mémoire 0.10€/m3 en 2025)
- Location des compteurs : 8€ pour les particuliers, 24€ pour les compteurs spécifiques et 48€ pour les compteurs industriels

*Tous les tarifs sont votés à l'unanimité*

### **3. Subventions des associations**

Cette année, cinq associations ont fait une demande de subvention : le cirque, la chasse, le foot, le Sou des écoles et la musique.

Il a été décidé de verser comme l'année précédente, soit 400€ par association.

De plus, 300€ sont alloués à la Banque alimentaire, 50€ au Souvenir Français et 50€ aux Anciens Combattants

*Pour : 9*

La Fanfare de Crotenay souhaite acheter de nouveaux polos pour un montant de 880€. Olivier propose d'allouer une subvention exceptionnelle pour le financement en totalité de cet achat.

*Pour : 8*

*Contre : 1*

### **4. Fête de Crotenay**

La fête de Crotenay aura lieu le 4 juillet 2026.

### **5. Vœux de la municipalité**

Cette année, les vœux de la municipalité se dérouleront le dimanche 11 janvier 2026 à partir de 11h, à la salle des fêtes.

### **6. Droits de préemption**

Vente d'un terrain lieu-dit « clos enchena » d'une surface 46ca  
Vente de la maison Hingue  
*La commune n'applique pas de droit de préemption.*

## 7. ONF

Un volume de 779m<sup>3</sup> de bois à exploiter a été estimé pour 2026. Celui-ci proviendra des parcelles 2,3,4,10,11,12,24 et 25.

L'affouage, quant à lui, aura lieu dans les parcelles 4,10,11,12,24 et 25.

## 8. Astreintes hivernales

Planning des astreintes :

- Semaine 1 et 9 : Olivier
- Semaine 2, 4,6,8,10,12 : Romain (employé communal)
- Semaine 3 et 11 : Florian
- Semaine 5 : Raphaël
- Semaine 7 : Thierry

Durant ces 12 semaines, une indemnité de 150€/semaine est attribuée à Romain

*Pour : 9*

## 9. Questions et informations diverses

- Deux conventions doivent être signées avec l'EREA :
  - Une pour l'utilisation du gymnase de l'EREA par le foot
  - La seconde pour renouveler la préparation des repas par l'EREA pour la cantine de l'école
- Une subvention de 32 703€ a été obtenue pour le carrefour « 5 Aout 1944 » et « la Vouivre » au titre des amendes de police.
- Bilan financier concernant les vestiaires du foot : le coût des vestiaires est de 496 109.13€ pour un coût initialement prévu de 540 000€.

Détail des subventions :

Soit un restant à charge pour la commune  
92 009.13€

Département	100 000€
Etat	92 800€
Communauté de Communes	97 400€
Région	78 900€
Fédération de Foot	200 000€
USCCA	15 000€
<b>TOTAL</b>	<b>404 100€</b>

- L'étang de Malaval est en cours de remplissage.
- Le City-stade et l'aire de jeux sont en cours de réalisation.

La séance est levée à 21h42.

Le secrétaire de séance,  
Florian Caseaux

Le Maire,  
Olivier Cavallin



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Olivier Cavallin', written over a circular official stamp. The stamp is light blue and contains the text 'MAIRIE DE CHAUX-DE-FONDS' at the top and '(Jura)' at the bottom. The center of the stamp features a coat of arms with a cross and a crown.